

Vivre à Chérenge

Mai 2021 - N° 112

www.mairie-chereng.fr

Le bulletin municipal de notre commune



ÉCOLES

Des sourires derrière les masques
p. 8-9



COLIS DES AÎNÉS
Un défi logistique

p. 10



INTERVIEW
Parlons de sa fraise !

p. 11



ASSOCIATIONS
Résilientes et innovantes

p. 12 à 15

■	ÉTAT CIVIL	p. 2
■	SÉCURITÉ	p. 3
■	ÉDITO	p. 3
■	VIE CITOYENNE	p. 4
■	DÉVELOPPEMENT DURABLE	p. 6
■	ENFANCE & JEUNESSE	p. 8
■	SENIORS	p. 10
■	INTERVIEW	p. 11
■	ART & CULTURE	p. 12
■	SPORT & BIEN-ÊTRE	p. 14
■	AGENDA	p. 16

RESTEZ INFORMÉS !

Une newsletter est régulièrement envoyée pour partager les informations essentielles.



Rejoignez les 1 200 abonnés en vous inscrivant sur www.mairie-chereng.fr/nl ou en flashant ce QR code :



Commune de Chéreng - Route Nationale - 59152 CHÉRENG
Tél. 03 20 41 37 19 - Fax. 03 20 41 12 29
Courriel : contact@chereng.fr
Directeur de la publication : M. Pascal ZOUTE
Rédacteur en chef : M. David LLANES
Rédaction : Membres de la Commission Communication
Conception, réalisation : Imprimerie Pacaud -
49/A Route de Bergues - 59412 Coudekerque-Branche

Photos droits réservés - Papier 100% recyclé
Vivre à Chéreng est diffusé dans tous les foyers Chérengois par les membres du conseil municipal.
Si vous ne l'avez pas reçu, contactez la mairie.



NAISSANCES



VASSEUR Jeanne

née le 21/11/2020

REQUILLART Jeanne

née le 28/11/2020

ROLLAND Lily-Jade

née le 28/11/2020

LEFEBVRE TALBOT Charles

né le 7/12/2020

MALAUQUIN Marcus

né le 9/12/2020

FOURNEAU Adam

né le 20/12/2020

ZAHZAH Amir

né le 13/2/2021

DÉCÈS



SAILLANT Gildas

décédé le 23/9/2020

DUFLOT Jacques

décédé le 25/11/2020

MOSCONI Etienne

décédé le 26/11/2020

DEL COURT Armelle

née DAMIDE

décédée le 22/12/2020

FOURMANOIT Bruno

décédé le 23/12/2020

ALLART André

décédé le 25/12/2020

HOLIN Jean-François

décédé le 28/12/2020

OLIVIER Louise

née OUDART

décédée le 12/1/2021

BONNEMAISON Francine

née MARISSAL

décédée le 3/2/2021

DUPONCHEL Philippe

décédé le 10/2/2021

COFFRE Romain

décédé le 19/3/2021

FAUVARQUE Julien

décédé le 4/4/2021

SIMOENS Andréa

née VANDENABEELE

décédée le 8/4/2021

DUBOIS Marcelle

née PREVOST

décédée le 9/4/2021

MARIAGE Eliane

née DESBIENS

décédée le 30/4/2021

MARIAGES



LAMARCHE Pierre & OLIVIER Caroline

se sont unis le 5/12/2020

POCHET Maximilien & BASTIEN Lucie

se sont unis le 6/3/2021

COULON Romain & LEFEVRE Gwendaëlle

se sont unis le 23/1/2021

GALLET Stéphane & TOUVEREY Virginie

se sont unis le 24/4/2021

NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL

Cédric Brillois, âgé de 43 ans, a rejoint il y a quelques semaines notre belle commune.

Après une formation en commerce, service et comptabilité, il part effectuer son service national au sein de la gendarmerie de Merville. Passionné par les valeurs et l'engagement que représente cette armée, par les missions menées, il décroche le concours et suit la formation de sous-officier de la gendarmerie à l'école de Châtellerault.

Grâce à son classement, monsieur Brillois obtient l'opportunité de rester dans le Nord et rejoint l'escadron mobile de Villeneuve d'Ascq.

Cinq années plus tard, il devient enquêteur au sein de la gendarmerie de Baisieux de 2005 à 2015.

Cédric connaît donc très bien Chérenge, les communes voisines, ainsi que les équipes de gendarmerie avec lesquelles nous collaborons.

A l'issue d'autres missions passionnantes à Porto Vecchio, Rochefort, puis Crécy en Ponthieu, il a souhaité continuer son investissement auprès de la population en rejoignant notre police municipale en qualité de Gardien brigadier.



Une question, une information à partager ?

Une permanence vous est proposée chaque mercredi matin de 9 h à 12 h, dans les bureaux situés 42 route Nationale (accolés à l'espace culturel Jean Piat, Ferme de Ceren).

Comment contacter notre police municipale ?

Si vous avez besoin de contacter notre policier, appelez le 07 78 87 36 06, en journée, du lundi au vendredi. En cas de non-réponse, si la situation le nécessite, gardez le réflexe de contacter le 17.



Chérengeoises, Chérengeois,

Une année déjà que notre vie quotidienne est affectée par des mesures de restrictions sanitaires qui alternent confinement total ou partiel, limitation de déplacements, couvre-feu, et où chacun doit continuer à faire face à toutes les responsabilités familiales et professionnelles en intégrant ces contraintes, plus ou moins facilement.

Le conseil municipal et moi-même sommes conscients des difficultés extrêmes que certains d'entre vous rencontrent, tant sur le plan économique que moral, en voyant leur activité baisser voire stopper, en percevant un revenu moindre, voire en perdant leur emploi.

La tendance actuelle nous donne l'espoir d'un retour à une vie plus normale grâce à une campagne de vaccination massive, qui resterait une petite fenêtre ouverte pour retrouver une plus grande liberté dans nos déplacements, nos rencontres familiales et amicales, sans oublier nos loisirs.

De même, c'est avec soulagement que nous pourrions enfin partager tous les moments de convivialité qui nous ont tant manqué l'an passé et en ce début d'année. Nul doute que nos différentes associations sauront redoubler d'ingéniosité pour nous faire oublier cette période où la culture, le sport, les ateliers, la musique, le chant, la danse, ... ont été totalement absents.

L'activité de la commune s'est poursuivie depuis le début de l'année avec les réunions des commissions municipales et deux séances du conseil municipal. Vous pouvez consulter les comptes-rendus sur le site de la mairie.

L'arrivée du printemps rime avec l'élaboration du budget. Il s'agit d'un acte juridique qui permettra à nos projets les plus chers de voir le jour. Notre budget a été voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 1^{er} avril. Vous en trouverez une présentation dans les pages de ce bulletin municipal.

Dans « La lettre du Maire » parue en Janvier, je vous faisais part des projets de travaux prévus en 2021. Voici ce qui en est à ce jour :

La réfection de la toiture de la sacristie de l'église Saint-Vaast est achevée depuis fin février. Je remercie le Département du Nord d'avoir contribué financièrement à sa réalisation grâce à l'octroi d'une subvention de 14 500 € (soit environ 50 % du montant des travaux) au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs dans son volet « Relance ».

Suite au lancement d'un marché public, le remplacement de la chaudière à gaz et des aérothermes de la Salle Victor Provo a connu un début d'exécution le 3 mai dernier. Les travaux se poursuivront par la rénovation du sol sportif et devraient se terminer pour le 10 juillet.

Je vous informais également de la mise en place d'une étude pour la réfection des sanitaires des maternelles de l'école Jules Ferry. Cette étude est actuellement en cours de réflexion.

Le renouvellement du marché de la restauration scolaire et des accueils de loisirs a été effectué car il se terminait le 31 août prochain.

Depuis le 1^{er} avril, notre nouveau policier municipal sillonne les rues de notre village. Si vous ne l'avez pas encore rencontré, vous ferez sa connaissance dans l'article ci-contre.

Nous n'avons pas oublié nos « jeunes » qui, cette année encore, auront la possibilité de se retrouver en Corse pour des moments de complicité et d'évasion.

Nous n'avons pas délaissé les enfants des personnels prioritaires des communes d'Anstaing, Baisieux et Chérenge, et c'est à l'école Jules Ferry qu'ils ont été accueillis du 6 au 9 avril par Mesdames Dallery et Clabaux.

Dans la perspective des jours meilleurs, nous avons d'ores et déjà pensé à nos retrouvailles. Suivant l'évolution de la situation sanitaire et des prescriptions qui pourraient être mises en place, nous vous donnerons rendez-vous le 13 juillet à 23 h devant la Mairie pour un magnifique feu d'artifice. Puis, le 14 juillet, pour une braderie dans les secteurs situés aux alentours de la Place du Général De Gaulle.

Quant à nos aînés, nous leur proposerons de les rencontrer autour d'un repas convivial qui se tiendra le 18 juillet à 12 h à la Salle Polyvalente Victor Provo et leur promettons de rouvrir le Club des Aînés dès que les consignes sanitaires le permettront.

En attendant le plaisir de se retrouver et de partager ces moments amicaux,

Je vous souhaite une agréable lecture.

Prenez soin de vous... Protégez-vous !

Votre Maire dévoué, Pascal ZOUTE



■ LES JEUNES CONSEILLERS ONT FAIT LEUR RENTRÉE !

Les jeunes élus du CMJ ont repris leur réunion en ce début d'année 2021. Respectueux du protocole, ils se sont retrouvés dans la salle des mariages, à bonne distance, et des projets plein la tête.

Après un temps d'échange, ils ont décidé de faire aboutir plusieurs actions engagées l'année précédente en particulier l'inauguration des chemins de Chéreng et de la boîte à livres. Ces inaugurations auront lieu le samedi 29 mai à 10 h.

De plus, le CMJ a d'ores et déjà réservé une exposition via les Archives Départementales du Nord, qui aura lieu en septembre pour le bénéfice des aînés à l'espace culturel Jean Piat, et travaille

dès à présent à son organisation et au vernissage. L'exposition pourra profiter également aux écoles.

Enfin, sensibles à la qualité de vie dans leur village, ils souhaitent réitérer une collecte des déchets, et rencontrer le policier municipal afin de parler de leur campagne contre le stationnement gênant. Engagés dans la vie de la commune, ils espèrent pouvoir partager des moments festifs avec le conseil municipal et les habitants.

Les jeunes conseillers sont donc partis sur une année pleine de promesses et d'engagements, nous leur souhaitons beaucoup de réussite !

■ ADOPTONS LES BONS GESTES

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous informions que bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs des caniveaux est à la charge des habitants. En tant qu'occupant d'un bien, que l'on soit locataire ou propriétaire, l'entretien des trottoirs devant chez soi nous incombe. Qu'en est-il sur les autres espaces ?

Déjections canines

Vous adorez, nous adorons les petites boules de poils vivant dans notre beau village. Pour que la cohabitation continue, nous rappelons aux propriétaires qu'il est obligatoire de ramasser les excréments des animaux de compagnie. Pour faciliter la vie des habitants, des poubelles et distributeurs de sacs canins supplémentaires ont été installés pour mieux couvrir le territoire de la commune. Une campagne de sensibilisation va être menée, le samedi 12 juin, combinée à une distribution aux propriétaires de chiens d'un étui à sacs à fixer sur la laisse. Ces étuis seront également à votre disposition en mairie.

Dépôts sauvages

Sur la voie publique, il est formellement interdit de jeter tout type de débris quel que soit sa nature, sa taille. Les mégots, canettes, emballages, masques... n'ont leur place que dans vos poches, votre sac ou une poubelle !



Campagne de sensibilisation réalisée par les élèves de l'école Jules Ferry

2021, UN BUDGET MAÎTRISÉ ET RÉALISTE

Dans un contexte financier qui demeure incertain, en raison de l'épidémie et de la disparition de la taxe d'habitation à compter de cette année, le budget 2021 veille à la préservation de la qualité du service public local, la maîtrise de notre fiscalité tout en maintenant une gestion rigoureuse de nos deniers.

Vous trouverez ci-après les tableaux de synthèse du compte administratif 2020 et du budget 2021 présentés par section.

■ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux dépenses engagées pour la réalisation des services proposés à la population (principalement énergies, entretiens, restauration scolaire, centres d'accueil, fournitures et prestations pour les écoles, manifestations municipales), frais de personnel, subventions accordées, intérêts de la dette... et le virement en autofinancement à la section d'investissement.

Postes / Chapitres	Réalisé 2020	Budget 2021
Charges à caractère général	700 309	817 000
Frais de personnel	872 408	940 000
Charges de gestion courante	230 000	234 495
Charges financières et exceptionnelles	53 518	56 557
Dépenses imprévues	0	101 948
Dotation aux Amortissements	279 070	295 000
Financement des investissements	0	390 000
Dépenses de fonctionnement	2 135 305	2 835 000

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes perçues au titre des prestations fournies à la population (essentiellement restauration scolaire, accueil périscolaire, garderie, centres de loisirs), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat ou d'autres organismes comme la CAF.

Postes / Chapitres	Réalisé 2020	Budget 2021
Impôts locaux et taxes	1 505 454	1 487 000
Dotation État	450 474	431 403
Produits des services communaux	195 212	203 000
Locations diverses et autres produits	96 808	53 614
Excédent sur exercice antérieur	0	623 191
Amortissement des subventions d'équipement	32 359	36 792
Recettes de fonctionnement	2 280 308	2 835 000

■ ECLAIRAGE SUR LA TAXE D'HABITATION

2021 est l'année de suppression effective de la perception de la taxe d'habitation par la commune.

Le taux de la taxe sur le foncier bâti perçu par la commune est historiquement de 23,88%. Pour compenser la perte de la taxe d'habitation, ce taux va ainsi s'accroître de 19,29 points, correspondant au taux d'imposition départemental. Le cas échéant, une compensation financière de l'Etat pourrait être versée pour combler la différence de produit. Le taux de taxe sur le foncier bâti passe ainsi à 43,17% mais sera sans effet, c'est-à-dire sans hausse, pour les habitants.

■ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Postes / Chapitres	Réalisé 2020	Budget 2021
Remboursement Emprunt et assimilés	82 850	123 539
Travaux immobiliers et d'équipements	656 452	951 669
Amortissement des subventions d'équipement	32 359	36 792
Dépenses d'investissement	771 661	1 112 000

Les principaux travaux réalisés en 2020 ont porté principalement sur :

- La réfection de la toiture de notre complexe sportif rue Jean Ochin,
- La création de nouveaux vestiaires pour nos agents de services,
- Le remplacement des luminaires de la salle Victor Provo par une technologie à LED,
- L'achat d'un nouveau fourgon utilitaire (le précédent datait de 10 ans),
- Le remplacement de notre matériel informatique (serveur, ordinateurs, ...).

Le budget 2021 est marqué en principal par :

- Le remplacement de la chaudière Salle Provo,
- La réfection de la toiture de la sacristie,
- Le remplacement de l'éclairage public RM941 par une technologie à LED,
- Le remplacement de l'éclairage du complexe sportif rue Jean Ochin par une technologie à LED,
- L'extension de notre vidéo urbaine pour une meilleure couverture sécuritaire.

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

Postes / Chapitres	Réalisé 2020	Budget 2021
Remboursement de TVA & TLE, divers	294 109	94 759
Subvention	262 999	213 400
Amortissements	279 070	295 000
Prélèvement sur Budget Fonctionnement	0	390 000
Solde d'Exécution d'investissement reporté	0	118 841
Excédent de fonctionnement capitalisé	305 705	0
Recettes d'investissement	1 141 883	1 112 000

Nous sommes en permanence à la recherche d'économies, tout en maintenant un niveau de service de qualité, afin de parvenir à dégager un autofinancement qui permettra des investissements futurs sans recourir à l'emprunt.

C'est pourquoi nous recherchons activement des subventions et, à ce titre, l'année 2020 n'y aura pas fait exception avec près de 263 000 € perçues. Nous tenons à remercier la Métropole Européenne de Lille (MEL), le Département ainsi que les services de la Préfecture du Nord dans le cadre du « plan de relance » de nous avoir soutenus dans la réalisation de nos projets.



DONNONS UN COUP DE POUCE AUX ABEILLES

Leur rôle est essentiel : 80 % des espèces végétales sont fécondées par l'abeille domestique et les 3/4 des fruits et légumes qui nourrissent l'humanité dépendent d'elles. Elles ont donc un rôle fondamental pour l'agriculture et, d'une façon plus large, pour les écosystèmes car les pollinisateurs se nourrissent du nectar et du pollen des fleurs tout en les pollinisant. En France, on compte environ 6 000 espèces de plantes sauvages et cultivées, donc plus de 2/3 sont pollinisées par les insectes.

Malheureusement depuis quelques années les abeilles s'éteignent en grande quantité. Des spécialistes ont calculé qu'il manque aujourd'hui 13 millions de ruches en Europe pour que les abeilles puissent faire correctement leur travail. Selon l'Organisation des Nations Unies, depuis les années 80, on observe une baisse de 70 % des fleurs sauvages et des lieux où la nature peut se développer en toute liberté, où les insectes peuvent vivre tranquillement, faire leur nid, trouver de la nourriture.

Nos jardins, souvent bien surveillés, arrangés pour éviter les mauvaises herbes, ne rendent pas toujours la vie facile aux insectes.



■ COMMENT AIDER LES POLLINISATEURS ?

Choisir les bonnes plantes

Un premier geste simple à poser est de choisir, pour son jardin, des plantes qui conviennent aux pollinisateurs, celles qui fournissent le plus de nectar et de pollen. Mettez par exemple l'esparcette, l'anémis, le coquelicot, le bleuet, le trèfle violet ou les plantes aromatiques comme le thym, l'origan ou le romarin. Pensez aussi aux plantes qui fleurissent en fonction des saisons comme la bruyère en hiver, la primevère au printemps, la lavande en été, les asters à l'automne... Ce ne sont là que quelques exemples, de très nombreuses plantes peuvent remplir ce rôle.

Réserver des emplacements

Si vous en avez la possibilité, vous pouvez réserver une zone qui ne sera pas tondue, pour que s'y développent naturellement les plantes sauvages (cardamine, pâquerette, pissenlit, trèfle...). Vous pouvez également semer de la prairie fleurie proposée par l'association « Plantons le Décor » validée par le Conseil Scientifique de l'Environnement Nord Pas-de-Calais et le Conservatoire Botanique de Bailleul.



Les haies sont également des refuges à la biodiversité. Elles apportent nourriture pendant la floraison et abris pour la nidification. Evitons par exemple les haies de thuya qui ne proposent aucun pollen ou nectar, au bénéfice de l'aubépine, l'aulne, le bouleau, la bourdaine, le cerisier à grappes, le cornouiller, le charme, l'églantier, l'érable, le fusain, le hêtre, le houx, le lierre, le merisier, le néflier, le troène d'Europe, le noisetier, le prunellier, la ronce, le saule marsault, le cornouiller male, le sureau, le viorne.

Créer des abris

L'un des obstacles aux abeilles et pollinisateurs est le manque d'abri, pour se protéger du froid notamment.

Que diriez-vous de créer des abris ou un hôtel à insectes dans votre jardin ?

Voici une idée des matériaux que vous pourriez utiliser :

- Des bûches percées pour les abeilles et guêpes solitaires. Le mieux est de percer des trous de différents diamètres (de 4 à 12 mm) et d'utiliser du bois dur (chêne, hêtre, charme, châtaignier...).
- Des fagots de tiges creuses (bambous, roseaux...) peuvent servir d'abri à certaines abeilles solitaires.



- Des fagots de tiges à moelle (ronce, rosier, framboisier, sureau, fusain...) offrent des abris idéaux aux syrphes (mouches jaune et noir).
- Une boîte avec un trou de 10 mm et une planchette d'envol accueillera les bourdons.
- Et pour accueillir d'autres insectes utiles au jardin comme les gros mangeurs de pucerons, vous pouvez ajouter :
- Une boîte remplie de paille ou de foin, elle servira d'abri aux coccinelles.
- De la paille, des morceaux de bois ou des pommes de pin pour loger les jolies chrysopes, des petits insectes verts avec de longues ailes.
- Pour les perce-oreilles des pots de fleurs retournés et remplis de foin. Ils seront placés près du sol.



LES ABEILLES PIQUENT-ELLES ?

Les abeilles ne sont pas des agressives et n'attaquent pas spontanément les humains. Une piqûre d'abeille résulte toujours d'une agression (même involontaire) ou une réaction de défense du nid pour les espèces sociales.



■ ADAPTATION ET CRÉATIVITÉ, LES MAÎTRES MOTS !

À l'école Jules Ferry, comme ailleurs, l'équipe s'est adaptée aux conditions sanitaires.

Les activités en extérieur ont été favorisées. Sports, jeux, randonnées, culture potagère... ont envahi les classes. Les élèves de CM2 se sont adonnés à la couture pour confectionner des sacs en tissu qui recevront les jetons des jeux extérieurs.

La situation n'empêche pas de sourire et de faire la fête ! (en respectant, vous vous en doutez, les gestes barrières).



INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE

Vous avez un enfant à inscrire à l'école ?

Mme Dallery et son équipe auront le plaisir de l'accueillir dans l'une des 6 classes (2 maternelles et 4 élémentaires).

Le dossier est à retirer à la mairie.

Pour toute information et visite individuelle de l'école, contactez Isabelle Dallery au 03 20 41 26 77.

■ LE PÈRE NOËL EST PASSÉ DANS LES ÉCOLES

Le 11 décembre, la commission jeunesse s'est rendue dans les deux écoles de Chérenge, afin de préparer les sachets de friandises pour les élèves.

Ce sont près de 370 sachets composés d'une coquille fraîche et locale, de deux oranges, d'un petit Père Noël en chocolat et de chocolats, qui ont été ainsi préparés dans la matinée.

La distribution ne pouvant être faite par le Père Noël cette année, ce sont les directrices et enseignants qui ont partagé ce moment avec leurs élèves, ce qui n'a en rien gâché le plaisir des enfants.

Un moment joyeux qui a donné un avant-goût de vacances et de Noël !





■ UN FILON DE CAROTTES À L'ÉCOLE SAINT-MARIE

Projet pédagogique

Depuis septembre, les élèves de Sainte Marie découvrent les belles richesses de notre Planète bleue mais aussi l'impact de l'Homme. Le but ? Apprendre les bons gestes et devenir de futurs éco-citoyens. Pour cela, les élèves multiplient les découvertes.

Un spectacle offert par l'APEL a permis aux élèves de maternelle et aux CP et CP/CE1 de chanter et danser avec Benoît « La folie verte ». Quant aux autres élèves, patience... d'autres spectacles arriveront.

Saint-Nicolas et la célébration de Noël

En décembre, l'école a reçu la visite de Saint-Nicolas et de son âne. Sa monture s'est régalée avec les bonnes carottes offertes par les élèves, pendant que Saint-Nicolas gâtait les enfants... ainsi que les enseignants.

Malgré le contexte sanitaire complexe, les enseignants et les enfants ont tout de même pu célébrer la naissance de Jésus. Un beau moment partagé ensemble.



Carnaval

Cette pandémie obligeant à porter un masque, pourquoi ne pas en profiter pour se déguiser ! Les élèves (et les professeurs) ont donc fêté le carnaval tout en respectant les gestes barrières. C'était agréable de voir toute l'école chanter, danser et rigoler.

Pâques

Les cloches ont sonné sur Chérenge ! Un petit lapin s'est baladé et les élèves ont dû retrouver toutes les carottes pour nourrir le lapin. Il était tellement rassasié qu'il a échangé les carottes contre des chocolats offerts aux enfants !



Partage pour Carême

Pour célébrer la période de Carême, les enfants ont partagé du pain, du fromage à tartiner et une pomme ou une banane. L'école a ainsi récolté près de 500 € qui seront intégralement reversés à une association choisie par nos chers délégués.

INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE

Quelques places sont encore disponibles
pour l'année 2021-2022.

Si vous souhaitez rejoindre l'école Saint-Marie, contactez Mme Flahou par mail à saintemarie.chereng@gmail.com pour un rendez-vous d'inscription au cours duquel le projet de l'école vous sera présenté ainsi qu'une visite des locaux.

■ COVID-19, ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS

Suite aux annonces du Gouvernement du mercredi 31 mars dernier, le calendrier de nos écoliers a été bouleversé.

C'est au pied levé que l'école et la commune se sont organisées afin d'accueillir les enfants des personnels prioritaires à la gestion de la crise. En effet, Mme Dallery, directrice de l'école Jules Ferry et enseignante en CP-CE1 ainsi que sa collègue de maternelle, M^{me} Clabaux, se sont portées volontaires afin de permettre la continuité pédagogique de ces enfants. Ce sont ainsi 14 élèves des communes de Chérenge, Anstaing et Baisieux qui ont été accueillis la semaine de Pâques grâce aux enseignantes et personnels communaux mobilisés.

Un accueil de loisirs particulier a ensuite eu lieu du 12 au 23 avril, avec cette fois encore une quinzaine d'enfants âgés de 3 à 11 ans venant de Chérenge et des communes environnantes. Entre concours de tir à l'arc, plantation, activités manuelles et sportives, les enfants ont pu profiter de leurs vacances.

Ces accueils ont été l'occasion de soutenir les professionnels qui travaillent à la gestion de la crise depuis tant de mois et d'être solidaire avec eux.



■ LES ACCUEILS DE LOISIRS SE PRÉPARENT À L'ÉTÉ

Les préparatifs ont déjà bien avancé pour l'été 2021.

Après une année compliquée pour tous, les accueils de loisirs seront ouverts tout l'été et l'équipe d'animation est mobilisée pour permettre aux enfants de 3 à 15 ans de vivre des vacances riches en activités.

Entre mini-camps, tennis, grands jeux, activités manuelles et créatives, laser game, sorties vélo et tant d'autres surprises, les jeunes n'auront pas le temps de s'ennuyer.

Les activités seront évidemment réalisées dans le respect des protocoles en vigueur, tout en gardant un objectif : s'amuser !

Les parents pourront inscrire leurs enfants entre le 3 mai et le 12 juin, les inscriptions aux mini-camps de juillet et d'août quant à elles, auront lieu à partir du 29 mai.

Les jeunes de 17 ans et plus, titulaire ou en cours de formation BAFA ainsi que du CAP petite enfance peuvent d'ores et déjà retirer leur dossier de candidature sur le site de la mairie afin de postuler comme animateur.

La créativité et la découverte n'ont pas de limite, alors en route pour un été dynamique !

SENIORS



■ COLIS DE NOËL POUR NOS ÂÎNÉS

Cette année encore, le Père Noël a gâté nos aînés. Ce sont ainsi 670 colis qui ont été préparés manuellement à l'espace culturel Jean Piat par quelques personnes masquées et gantées.



Pour répondre à la situation, une nouvelle logistique a été mise en place. Une partie des colis a pu être retirée grâce à un drive organisé dans l'allée du Château et le reste a été livré à domicile par les élus de l'équipe municipale.

Même derrière les masques, les sourires de nos aînés étaient visibles pour le bonheur de la Municipalité.





Pour ce deuxième volet consacré aux acteurs de notre village, zoom sur l'agriculteur Charles-Edouard Ghestem.

Quand avez-vous repris l'exploitation familiale ?

J'ai repris l'exploitation en 2007 qui était essentiellement basée sur l'endive et les fraises. Aujourd'hui, mon activité principale reste les fraises de terre ; j'exploite aussi 40 hectares sur le secteur pour de la grande culture essentiellement des céréales. En parallèle, je suis associé à mon frère Alexandre dans la SARL « Atelier Ghestem », qui est une société de mécanique. Nous travaillons dans la réparation de matériel non routier pour la MEL ainsi que pour des agriculteurs, des paysagistes...



La cueillette des fraises est devenue depuis quelques années un événement annuel attendu de tous. Quand avez-vous commencé la cueillette en libre-service ?

Les premières années, je travaillais en circuit court via des distributeurs implantés sur la métropole. Dès 2012, nous avons commencé la cueillette en libre-service, l'engouement a été important dès le début. Si bien que l'année dernière, avec l'effet «confinement » , nous avons vendu la totalité des fraises via la cueillette ou la vente de barquettes sur place.

« Avec l'effet confinement, nous avons vendu la totalité des fraises sur place »

Quelles variétés proposez-vous cette année aux consommateurs ?

Nous avons sur notre parcelle 20 000 plants âgés de un ou deux ans avec quatre variétés : La Joly, la Dream, la Mariguette, mélange de Marat des bois et de Gariguette, qui est une variété plus tardive et la Magnum, mon coup de cœur, qui, à mes yeux, est la variété la plus adaptée à l'environnement local. Nous travaillons en agriculture raisonnée basée sur une observation régulière des plants pour prévenir des maladies, ce qui implique des traitements non systématiques. Nous utilisons des produits bio contrôlé et installons des parasitoïdes qui sont des prédateurs naturels évitant ainsi tout traitement non nécessaire. Notre partenariat avec « Terre des Abeilles » a permis l'installation de ruches à proximité des plants ce qui permet une pollinisation naturelle.

« Nous travaillons en agriculture raisonnée basée sur une observation régulière des plants »

Quand commencera la récolte cette année ?

Les premières fraises devraient arriver début mai, et la cueillette commencera certainement fin mai. Toutes les infos sont à retrouver sur notre page Facebook @fraisesdechereng.



INFORMATIONS PRATIQUES

La cueillette et la vente de barquettes seront ouvertes tous les jours de 17 h à 19 h 30 et le samedi de 15 h à 19 h 30.



■ L'ÉCOLE DE MUSIQUE N'A PAS CESSÉ SON ACTIVITÉ

Depuis la rentrée de septembre, les cours ont eu lieu en présentiel dans le plus strict respect du protocole sanitaire. Pendant la période de novembre à décembre, les cours ont été dispensés en visioconférence pour ensuite reprendre en présentiel en janvier jusqu'aux vacances d'avril.

Cette période a été l'occasion de créer des vidéos sous l'égide des professeurs qui s'occupaient du montage audiovisuel, disponibles sur le site internet de la mairie.

Mais rien ne remplace la musique vivante. Les jeunes élèves, les professeurs de l'AIMVM attendent avec impatience de vous retrouver à l'occasion des concerts.

Si les mesures sanitaires le permettent, une audition des élèves de l'école de musique sera programmée courant juin. D'autre part, les **récitals de fin d'année de l'École Supérieure de Musique et Danse des Hauts de France (ESMD, Conservatoire de Lille)** auront lieu en l'espace culturel Jean Piat les 3 et 4 juin. Ce sera l'occasion d'écouter, dans des programmes variés (Mendelssohn, Brahms, Rachmaninov, Poulenc, Ligeti, Saint-Saëns...), les jeunes talents qui seront les musiciens professionnels de demain.

Le **concert de rentrée « Ouverture »** de l'orchestre de l'ESMD est prévu le samedi 25 septembre dans un programme Milhaud, Stravinsky, Martinu.

Les inscriptions et réinscriptions à l'école de musique auront lieu à partir du 1^{er} juin en ligne ou sur rendez-vous.

Les modalités détaillées seront précisées sur le site internet de la commune.

■ APRÈS DEUX RÉPÉTITIONS, L'HARMONIE SUSPENDUE AUX MESURES SANITAIRES

L'harmonie qui avait repris les répétitions en septembre, espère reprendre le plus vite possible avec très probablement un concert en extérieur dont la date reste à définir.



N'hésitez pas à consulter le site de la ville afin de prendre connaissance des dates de concerts à venir.

■ DANS LES STARTING-BLOCKS

Pressée de s'impliquer dans les événements culturels de Chérens, l'équipe de l'association « Les Dispos » est prête pour démarrer cette saison musicale tant attendue !



■ RENAISSANCE POUR RÉSONANCE

A défaut de pouvoir se retrouver pour répéter dans la bonne humeur, l'Ensemble Vocal Résonance continue de travailler.

Avec l'aide de deux étudiantes lilloises, l'association travaille sa communication. L'identité visuelle va évoluer grâce à une modernisation du logo de l'association.



Une rénovation de son site internet est en cours et permettra à la fois de mieux connaître les membres de la chorale, mais aussi aux Chérensais d'être informés des prochains concerts et ateliers chantants.

Vous vous en doutez, la chorale a hâte de vous retrouver en concert pour partager un moment de convivialité.

Retrouvez dès à présent l'association sur son site internet ensemble-resonance.org et sur Facebook @ChoeurResonance.



■ EXPOSITION DE L'ATELIER PEINTURE DE CHÉRENG

Bien que privés des réunions amicales depuis plus d'un an, privés des conseils de chacun et des échanges fructueux, les membres de l'association ont continué à peindre à leur domicile.

L'atelier peinture souhaite partager sa passion et vous donne rendez-vous les 15, 16, 17 octobre, de 10 h à 18 h, à l'espace culturel Jean Piat pour découvrir ses tableaux huile, acrylique, aquarelle, pastel.



■ BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

La bibliothèque a tout mis en œuvre pour rester ouverte pendant les restrictions.

Quelques améliorations ont été effectuées. Un coin « un auteur, des livres » a vu le jour et permet de mettre les ouvrages d'un auteur. Une gommette avec un astérisque permet désormais de repérer plus facilement les livres offrant une impression confortable et plus lisible.

De nouveaux livres sont arrivés sur les étagères, en voici un petit aperçu :

- **Adultes** : BUSSY M. : rien ne t'efface - DE VIGAN D. : les enfants sont rois - GARDNER L. : retrouve-moi - JOSSE G. : ce matin là - LEVY M. : le crépuscule des fauves - MARTIN LUGAND A. : la Datcha - SIZUN M. : la maison de Bretagne - MIZUBAYASHI A. : âme brisée...
- **Jeunesse** : HUNTER E. : la guerre des clans - GIBERT B. : le lapin qui ne disait rien - SANVOISIN E. : marions-les - MYUNG-AE L. : sur mon île - CHARTRES M. : un caillou dans les poches - SENGER G. : mon premier euro de poche...

Pour renouer avec le plaisir de la lecture, l'équipe des bibliothécaires a fait l'acquisition des romans en gros caractères étudiés pour la basse vision. Grâce à un meilleur encrage, une impression nette et un papier moins éblouissant, vous allez enfin pouvoir relire en toute sérénité.

■ UNE ÉTOILE QUI N'A CESSÉ DE BRILLER !

Depuis septembre et malgré la fin des compétitions amateurs annoncée le 24 mars, l'Étoile Club poursuit vaillamment son activité.

Éducateurs et dirigeants bénévoles, toujours motivés et attentifs aux directives sanitaires, ont adapté le planning des séances d'entraînement pour répondre au besoin et à l'envie des joueurs, toutes catégories confondues.

Le traditionnel repas de l'Étoile et le tournoi de Pâques ont été annulés, mais un stage de foot a pu être organisé dans la stricte application d'un protocole sanitaire, validé par les mairies de Chérens et d'Anstaing. Ce sont ainsi 50 stagiaires, âgés de 7 à 13 ans, encadrés par une dizaine d'éducateurs, tous amoureux du ballon rond, qui se sont réunis dans la joie et la bonne humeur sous un magnifique soleil. Un véritable succès comme en témoignent les larges sourires sur le visage des encadrants, des enfants et de leurs parents, ravis et impatients de connaître la date du prochain stage.

En parallèle, la préparation de la prochaine saison a débuté, autant sur les terrains que dans les coulisses de l'Étoile. Suspendue aux conditions sanitaires, l'équipe dirigeante réfléchit et travaille à divers projets (repas, stage, tournois...) pour satisfaire l'ensemble de ses licenciés, et renforcer le lien avec ses fidèles partenaires et collaborateurs.



INSCRIPTIONS SAISON 2021-2022

Elles se dérouleront les samedis 12 et 19 juin.

Les horaires et modalités détaillées seront communiqués ultérieurement et accessibles sur le site de l'association

www.etoile-club.fr

et sa page Facebook @EACTGS.



■ L'ABCC MOBILISÉE POUR SES MEMBRES



L'équipe du bureau, les entraîneurs et les bénévoles sont impatients de retrouver au plus vite tous les licenciés, joueuses, joueurs, bénévoles et parents...

Au niveau sportif, malgré la forte baisse des licenciés en France dans les clubs sportifs, le nombre d'inscrits à l'ABCC est resté stable.

En début de saison, dès que cela a été possible les entraînements ont été maintenus en respectant les gestes barrières. Depuis novembre, les restrictions n'ont pas permis d'assurer la pratique du basket.

Côté financier, la Fédération Française de Basket Ball s'est engagée pour la saison prochaine à aider les clubs. De son côté, l'ABC Chérenge travaille à la mise en place d'un geste envers les licenciés. Celui-ci sera communiqué avec les modalités de réinscriptions pour la saison prochaine.

L'association a hâte de vous revoir dans la salle Victor Provo et reste à votre disposition.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter son président Yannick Dufay (06 23 09 60 24, president@abcchereng.fr), sa secrétaire Claudie Dufay (06 62 20 54 90, secretaire@abcchereng.fr) ou consulter la page Facebook @ABCChereng.

■ LA JOIE DU PLEIN AIR

Comme tous les clubs sportifs, l'activité de la pétanque est elle aussi perturbée. Cependant elle profite des bénéfices de la pratique en extérieur... quand les conditions climatiques le permettent. En effet, contrairement à d'autres clubs, les installations communales sont situées en extérieur permettant aux membres une pratique de la pétanque en loisir et en entraînement pour ceux désireux de participer à des compétitions.

Évidemment le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire sont de mises. Les consignes sont d'ailleurs clairement affichées dans le bouldrome.

L'espace arboré de peupliers a récemment bénéficié d'un entretien. Les arbres ont été élagués pour éviter tout risque lié à la chute de branches sèches. Cet été, il y aura un peu moins d'ombre. Le bob va-t-il faire son retour chez les pétanqueurs ?





■ GYMNASTIQUE DEDANS-DEHORS

Quand les gymnastes et leurs entraîneurs sont habitués à l'effort et cultivent l'esprit d'équipe, les contraintes sanitaires ne deviennent pas un obstacle mais simplement de nouvelles règles à prendre en compte.

Lors des premiers confinements, les enfants et leurs parents ont découvert qu'avec les équipements de la maison, un peu d'imagination et une équipe hyper motivée, il était possible de travailler entre autres le renforcement musculaire, la souplesse à la maison. Ces séances en visioconférence ont aussi permis quelque chose qui n'était habituellement pas possible pour les parents : partager un moment de complicité en participant au cours de gymnastique au côté de son enfant.



Dès que les conditions sanitaires et météorologiques ont été favorables, l'association "Les jeunes de Chérenge" a mis à profit ses espaces verts, fait l'acquisition de matériel gonflable et, pour chacune des séances, a installé en plein air ses équipements.

■ KARATÉ AU VERT ET À DISTANCE

Depuis la rentrée 2020, les activités du Karaté Club Chérenge ont largement été perturbées par le contexte de la pandémie. Très rapidement, les sports de combat ont vu leur pratique interdite.

S'il a été possible, à quelques reprises, de regrouper les adhérents à l'extérieur, les contraintes sanitaires et les horaires liés au couvre-feu n'ont pas permis aux karatékas de se retrouver de manière régulière.

Le club a donc dû redoubler d'imagination pour offrir des solutions à tous celles et ceux qui ont soutenu le club en adhérant dès le mois de septembre malgré les incertitudes. C'est ainsi qu'un rendez-vous hebdomadaire a vu le jour grâce à des cours en visioconférence.

En parallèle, des séances vidéos ont été construites et mises en ligne pour permettre aux adhérents de s'entraîner librement en complément des rendez-vous habituels et de suivre leur progression grâce à la plateforme Prezi.

Enfin, pour entretenir la proximité, l'association a mis en place un groupe d'échange sur WhatsApp réunissant ses adhérents.

En cette fin de saison colorée d'incertitude, le comité directeur s'est engagé et a décidé d'**offrir la cotisation club aux adhérents** inscrits cette année et désireux de poursuivre la saison prochaine.

D'autres actions pourraient être envisagées mais, pour le moment, l'association rappelle l'importance de rester physiquement actif quel que soit le sport pratiqué pour rester en bonne santé, et vous donne rendez-vous dès la réouverture des salles d'entraînement.

Plus d'informations sur la page Facebook @karatechereng.



AGENDA



MAI

Repair Café de la Marque

Jeudi 20

Réparer ensemble avec l'aide de dépanneurs bénévoles

Organisé conjointement avec Mon Chérenç

> Salle des mariages, Anstaing

> 18 h à 20 h 30

> Entrée gratuite sur inscription à

repaircafedelamarque@tufamail.com, via la

page Facebook @repaircafedelamarque

ou au 07 66 260 270

Inauguration des chemins de Chérenç et de la boîte à livres

Samedi 29

Organisé par le conseil municipal des jeunes

> 10 h

JUIN

Récitals de fin d'année

Jeudi 3 et vendredi 4

Ecoute de jeunes talents dans des programmes variés

Organisés par l'AIMVM

> Espace culturel Jean Piat



Journée portes ouvertes

Samedi 5

Faire découvrir le football aux enfants de 5-11 ans et détecter de nouveaux talents.

Organisé par l'Etoile Club

> Stade d'Anstaing



Campagne de sensibilisation à la propreté urbaine

Samedi 12

Sensibilisation des propriétaires de chien dans les rues de Chérenç

Organisée par le conseil municipal

Elections régionales et départementales

Dimanches 20 et 27

JUILLET

Kermesse du relais assistant(e)s maternel(le)s

Samedi 3

Organisé par le RAM

> Espace Roger Planquart

Journée de l'Etoile

Samedi 3

Journée d'animations, jeux et épreuves sportives qui s'achèvera par un barbecue et un feu d'artifice.

Organisé par l'Etoile Club

> Stade d'Anstaing

Fête nationale

Mardi 13

Organisé par le conseil municipal

> 19 h : dépôt de gerbes au monument aux morts

> 23 h : feu d'artifice devant la mairie

Braderie

Mercredi 14

> Place du Général de Gaulle et rues avoisinantes

> 8 h à 13 h

Repas convivial des aînés

Dimanche 18

> Salle Victor Provo

> 12 h

SEPTEMBRE

Basket - Tournoi Séniors

Samedi 4 et dimanche 5

Organisé par l'Amicale Basket Club de Chérenç

> Salle Victor Provo

Basket - Tournoi de la Grande Echelle

Samedi 11 et dimanche 12

Promouvoir les dons d'organes, de moelle ou de sang est l'objectif de l'association La Grande Echelle créée en 2014 pour soutenir le petit Noa, né avec une insuffisance rénale.

Organisé par l'Amicale Basket Club de Chérenç

> Salle Victor Provo

Exposition les écoles d'autrefois

Samedi 18 au vendredi 24

Organisé par le conseil municipal des jeunes

> Espace culturel Jean Piat

Concert de rentrée « Ouverture »

Samedi 25

Concert de l'ESMD dans un programme Milhaud, Stravinsky, Martinu.

Organisé par l'AIMVM

> Espace culturel Jean Piat

Banquet des aînés

Dimanche 26

Organisé par le conseil municipal

> Salle Victor Provo

> 12 h

Les informations vous sont partagées avec toutes les précautions qui s'imposent. Le maintien et les modalités des manifestations peuvent être amenés à évoluer.

LABEL « TERRE DE JEUX 2024 » POUR CHÉRENG

En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète, et Chérenç participera à cette fête exceptionnelle.

Convaincue que le sport change la vie et fière de la qualité de ses associations sportives, la commune a décidé de candidater au label « Terre de Jeux 2024 » et de promouvoir le sport auprès de ses habitants.

Ce label, décerné par le Comité national olympique et sportif français, valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux.

Alexandre Jenny, chérençois passionné

par le sport, est tombé amoureux de la commune il y a trois ans. A 28 ans, il a décidé de s'engager aux côtés de la commune pour imaginer avec les habitants, les associations, les écoles, les acteurs de la commune des événements qui ponctueront les années à venir.

L'objectif est de vous faire découvrir, de donner accès au plus grand nombre à des activités sportives et de bien-être. Des idées de projets ont déjà commencé à naître, des premiers contacts sont en cours avec les associations chérençoises.

Enfants, familles, séniors, sportifs, amis, voisins... mémorisez ce logo et suivez-le. Dopamine, sourire et bien-être garantis !



Vous avez envie de donner un coup de main ?

Vous êtes une association ?

Vous êtes un acteur local désireux de soutenir cette initiative ?

Contactez Alexandre Jenny, référent local « Terre de Jeux », au 07 75 26 22 82, par courriel à alexandre.jenny59@gmail.com ou sur la page Facebook @CherengTDJ2024